

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

ggu99

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : <u>1846</u>	Société :		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : <u>RHARZOUANI MOHAMMED ELMAHFOUD</u>			
Date de naissance : <u>07-10-54</u>			
Adresse : <u>Résidence AN DAKOSSIA INIR 83</u>			
API : <u>9</u>	CASA	Tél. : <u>06 61 46 26 19</u> Total des frais engagés :	
Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au <u>Docteur Mohammed HEROUANI</u> <u>CHIRURGIEN</u> <u>Bd. Abi Hourira Bloc 1 - N°1</u> <u>Tel. 022 55.04.46 - CASABLANCA</u>	
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	
Nom et prénom du malade : <u>RHARZOUANI MOHAMMED ELMAHFOUD</u> Age :	
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : <u>Sigmoidite</u>	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 13 JAN. 2022 Le : 13 JAN. 2022

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS
BOUZAACHANE

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES					MARRAKCHI	
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Ochet et signature du Médecin		
18/12/21	C ₂	G	Docteur Assistante de l'AP Anesthésie Anesthésie	Docteur Mohammed HERJOUANI CHIRURGIEN Bd. Abi Houria 1001 - No 1 692 56.04.45 3010 TAMBOURNA		
22/12/21	C ₂	G				
EXECUTION DES ORDONNANCES						
Cachet du Pharmacien ou du Formisseur	Date	Montant de la Facture				
Amal EL QABBAJ RAHRI Docteur en Pharmacie PHARMACIE DANTON 41, Boulevard Bir Anzarane Tel: 0522 25 08 18 Fax: 0522 25 08 18 E-mail: amra.dantan@asabla.ma	18/12/21	617,00				
	22/12/21	198,60				
ANALYSES - RADIOGRAPHIES						
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires			
Résidence N° 4 Cité Tel: 0522 25 08 18			0			
AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

مصحة عبد المؤمن
متعددة الاختصاصات

Clinique Abdelmoumen

PHARMACIE ASNA
Multidisciplinaire

Dr. M SIK Lamia
Résidence Abdelloussia E 74
N° 4 Cité Plateau - Casablanca
Tél: 0522 28 93 20 - Fax: 0522 99 15 57

Casablanca, le

22-12-2021

M^r Rhazouani H^e Matfoul

74,80

- Spectrum 500 (AS) x2 74,80

- Flagyl 500 14x2/j

73,80

- IXOR 20mg 14/j (LUP)

25,00 x2

- CoSalgine eff 14x3/j



25,00

عبد المؤمن
متعددة الاختصاصات
Clinique
Abdelmoumen
Multidisciplinaire
Bd. Abdelmoumen, France Ville - Casablanca
Tél: 0522 28 93 20 - Fax: 0522 99 15 57
من، 27، زنقة الإمام البصيري - فرانس فيل - الدار البيضاء
Bd. Abdelmoumen, 27 Rue Al Imam Boussairi - France Ville - Casablanca
Tél.: 05 22 98 02 98 (L.G.) - Fax : 05 22 98 02 98
E-mail : cliniqueabdelmoumen@gmail.com

T: 198,60

25,00





Clinique Abdelmoumen

Multidisciplinaire

مصحة عبد المؤمن
متعددة الاختصاصات

Casablanca, le 18/12/21

Mr. Med Nahfoud
RHAGONOMI

PERIOLIMEL N4E

Emulsion et solution pour perfusion

Poche de 2 litres

N° d'autorisation : N° 118001/17DH01/21

6118001 251780

Distribué par AFRIC - PHAR
PPV: 617DH00

6/17.0

Perioli mel N4
UVP

AS

Mme. Amal EL QABBAJ BAHRI
Docteur en Pharmacie
PHARMACIE DANTON
47, Boulevard Bir Anzarane
Tél : 0522 25 09 78 - Casablanca

Docteur B. M. M. CUK
Ancien élève de l'université de Tunis
Diplôme de l'université de Tunis
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

مصحة عبد المؤمن
متعددة الاختصاصات
Clinique
Abdelmoumen
Multidisciplinaire
Bd. Abdelmoumen, France Ville Casablanca
Tél: 0522.98.02.98 - Fax: 0522.98.05.06